

La conquête du pouvoir politique et les partis « ouvriers »

L'Internationale, avons-nous dit, a nettement et à diverses reprises signifié que les réformes partielles sont dangereuses, et, partant de ce principe, elle a déclaré que si le prolétariat doit compléter son « action » économique par l'« action » politique, il doit se garder du moins du parlementarisme, c'est-à-dire de toute coopération aux lois dites ouvrières, ne considérer les luttes électorales que comme un « moyen d'agitation » et en subordonner les incidents et les conséquences au but suprême, qui est la destruction par la force du système économique et social actuel. De ces déclarations, sanctionnées par le refus de son conseil général (marxiste) d'apprécier le programme anarchiste de certaines sections adhérentes, on conclut que l'Internationale n'entendait par « action politique » ni exclusivement ni même nécessairement la prise de possession par les voies légales des assemblées publiques. Cherchons donc maintenant ce que disent à ce sujet les programmes des diverses écoles socialistes françaises.

i. – *Parti ouvrier socialiste révolutionnaire.* – On sait que depuis la reconstitution (1876) du parti socialiste jusqu'au congrès de Châtellerault, les deux écoles qui portent aujourd'hui ce titre n'en formèrent qu'une seule. Les Considérants définitifs de cette école furent établis en 1882, par le congrès de Saint-Étienne. En voici le texte, emprunté d'ailleurs presque textuellement au programme de l'Internationale :

« Considérant que l'émancipation des travailleurs ne peut être l'œuvre que des travailleurs eux-mêmes ; que les efforts des travailleurs pour conquérir leur émancipation *ne doivent pas*

tendre à constituer de nouveaux privilèges, mais à réaliser pour tous l'égalité, et par elle la véritable liberté ; que l'assujettissement des travailleurs aux détenteurs du capital est la source de toute servitude, politique, morale et matérielle ; que, pour cette raison, l'émancipation économique des travailleurs est le grand but auquel doit être subordonné tout mouvement politique ; que l'émancipation des travailleurs n'est pas un problème simplement local ou national, qu'au contraire ce problème intéresse les travailleurs de toutes les nations dites civilisées, sa solution étant nécessairement subordonnée à leur concours théorique et pratique ;

« Pour ces raisons, le Parti ouvrier socialiste révolutionnaire français déclare : 1° que le but final qu'il poursuit est l'émancipation complète de tous les êtres humains, sans distinction de sexe, de race et de nationalité ; 2° que cette émancipation ne sera en bonne voie de réalisation que lorsque, par la socialisation des moyens de produire, on s'acheminera vers une société communiste dans laquelle « chacun, donnant selon ses forces, recevra suivant ses besoins » 3° que, pour marcher dans cette voie, il est nécessaire de maintenir, par le fait historique de la distinction des classes, un parti politique distinct en face des diverses nuances des partis politiques bourgeois ; 4° que cette émancipation ne peut sortir que de l'action révolutionnaire, et qu'il y a lieu de poursuivre comme moyen (ces deux mots sont soulignés dans le texte) la conquête des pouvoirs publics dans la commune, le département et l'État. »

Tel est le programme initial des deux fractions politiques qui constituèrent pendant cinq ans la Fédération du Centre. Un exposé de la discussion qu'il souleva en explique surabondamment les paragraphes relatifs à l'action électorale.

Sauf quelques rares exceptions, les groupes politiques et les organisations corporatives représentés au congrès tinrent à déclarer que, l'action électorale étant sans valeur, l'emploi n'en devait être fait que dégagé de toute préoccupation de

succès. Les groupes de Saint-Raphaël, de Beaucaire, d'Arles et d'Albi, par la bouche de Mme Paule Mink, spécifièrent « qu'ils acceptaient la participation aux luttes électorales comme moyen d'agitation et de préparation révolutionnaire et non comme solution de la question sociale, qui ne peut être résolue que par une transformation absolue de l'ordre de choses existant ; par conséquent, ajoutèrent-ils, et ceci donne au mot *moyen* toute sa signification, les candidats devront avoir un programme entièrement, socialiste révolutionnaire et *se moins préoccuper d'être élus que d'affirmer les principes*. Une déclaration semblable fut faite au nom des groupes de Toulon, Montélimar, Cuers, Montpellier, par le citoyen Negro. – Les groupes de Paris, de Châtellerault, de Brest (ces derniers représentés par M. John Labusquière) ne considéraient la conquête des pouvoirs politiques que « comme moyen de démolir la société actuelle pour la remplacer par la société communiste, la seule qui soit juste et équitable ». Le Cercle bibliophile des ouvriers de Rouen, « quoique anarchiste, acceptait la candidature ouvrière comme moyen de propagande jusqu'au jour du triomphe de l'anarchie » ; les tailleurs d'habits de Paris, « comme moyen d'activer la révolution sociale ».

Nous pourrions multiplier ces exemples. L'accord parfait des délégués sur la question détermina le vote unanime de la résolution suivante :

« Considérant que les rapports sont unanimes à ne regarder l'action du vote que comme un moyen de propagande ayant pour but d'organiser l'armée révolutionnaire et de rapprocher l'échéance fatale, le Congrès décide que l'entrée dans les corps élus n'aura jamais pour objectif d'exercer un parlementarisme quelconque, mais bien au contraire de faire à la bourgeoisie de constantes mises en demeure. Comme, alors même qu'une majorité ou une forte minorité serait acquise, il est impossible d'admettre qu'elle puisse amener les grandes réformes que réclame le prolétariat, il ne faut considérer

les fonctions législatives ou municipales qu'au point de vue de la propagande révolutionnaire. »

Enfin, les délégués, estimant à leur juste valeur les « mises en demeure » que devaient faire les élus, adoptèrent la résolution additionnelle suivante, que (qui le croirait ?) à M Ferroul, représentant du Cercle de la Montagne, de Narbonne :

« Attendu que les mises en demeure qui pourront être faites à la bourgeoisie au nom du Parti ouvrier socialiste révolutionnaire n'ont pas plus de chances d'aboutir à l'avenir qu'elles n'ont abouti dans le passé ; que ces mises en demeure ne peuvent que provoquer des mesures coercitives contre lesquelles le Parti devra réagir ; que le Parti reste désarmé devant la coalition bourgeoise, le Congrès socialiste ouvrier de Saint-Étienne invite le Parti à organiser l'action révolutionnaire. »

L'opinion en matière électorale de la fraction dite, on ne sait trop pourquoi, possibiliste, puisque quelques-uns de ses membres seulement méritaient l'épithète, cette opinion était donc bien nette. Mais, au cours des débats, un certain nombre de délégués lui donnèrent une précision plus exacte encore.

« Nous sommes, dit M. Rouanet., un parti anarchiste, anti-étatiste. » – « Il est, dit, M. Brousse, un des projets de *Considérants* soumis au Congrès qui ne peut être accepté : c'est celui qui renferme les considérants du programme dit minimum. Ces considérants sont collectivistes, et encore d'une certaine école collectiviste. » – « L'essai loyal du suffrage universel, déclara M. Ferroul, a été fait en beaucoup d'endroits, à Narbonne entre autres, où le candidat révolutionnaire socialiste a obtenu plus de 8000 voix, et cet essai a prouvé l'insuffisance de ce moyen de lutte. D'abord, rien ne garantit la liberté du vote, et rien ne peut la garantir : on a vu la spoliation des votes et de la liberté des électeurs se pratiquer sur une vaste échelle par le

gouvernement, par l'administration, par les députés, par les chefs d'industrie, qui pratiquaient qui l'intimidation, qui d'autres moyens aussi odieux ; l'égalité sociale de tous les citoyens pourrait seule garantir la liberté du vote, et cette égalité n'existe pas et n'existera pas tant que la révolution sociale ne sera pas faite.

« L'orateur suppose les conseils et les assemblées nationales tout pleins de délégués socialistes et déclare que, même dans ce cas, la question sociale ne serait point résolue, car, dit-il, il faudrait employer des moyens révolutionnaires qualifiés illégaux, et ces moyens révolutionnaires emporteraient tout d'abord la disparition des assemblées qui seraient désireuses de les appliquer.

« Il proposa de ne retenir des résolutions du congrès du Havre (1880) que l'action révolutionnaire. Il reconnaît le Congrès souverain et libre de choisir le mode de lutte qu'il croira le meilleur et le plus capable de lui donner la victoire définitive. Quant à lui, délégué de Narbonne, il se déclare anarchiste, c'est-à-dire communiste libertaire. »

De telles déclarations expliquent surabondamment le grand nombre de groupes anarchistes que comptait le Parti ouvrier et dispensent de plus amples commentaires. Passons donc sans tarder au

ii. – *Parti ouvrier français* (marxiste). – On sait que les membres de ce parti quittèrent le congrès de Saint-Étienne au nombre de 23, et allèrent ouvrir à Roanne un congrès particulier. Parmi ces 23, se trouvaient Dereure, Dormoy, Farjat, Frejac, Fouilland, Guesde et Lafargue. De ceux qui appartenant alors à la fraction possibiliste, devaient plus tard rejoindre les dissidents et grossir l'état-major guesdiste, deux étaient restés au congrès de Saint-Étienne : l'un, Pédron, de Troyes, déjà indécis sur la direction à prendre ; l'autre, Ferroul, manifestant publiquement (26 septembre) l'avis que le départ des Guesde, des Lafargue et de

leurs amis « rendait un grand service au Parti ouvrier ». Le congrès de Roanne élaborà à son tour un programme, qu'un de ses auteurs, Jean Dormoy, en une brochure qui date de 1883, commente ainsi :

« Au congrès collectiviste de Marseille (1879), une nouvelle tactique apparaît. L'action électorale est affirmée à nouveau comme une nécessité... *Mais ce n'est plus dans l'espérance d'émanciper le travail avec des moyens parlementaires, mais pour constituer le prolétariat en un parti de lutte et préparer ainsi une armée pour la révolution déclarée inévitable. Il s'agissait de transporter sur le terrain politique l'antagonisme des classes qui existe sur le terrain économique, de séparer à l'aide du bulletin de vote les salariés des salariants afin de les opposer les uns aux autres et de les faire se heurter.* »

Une partie de ce programme élaborée en 1880 par le congrès régional de Paris disait : « ... Tout en se servant des moyens légaux, le prolétariat ne pourra arriver à son émancipation par la voie pacifique, et la révolution sociale par la force reste *la seule solution définitive possible* ; 5. L'intervention politique sera subordonnée au mouvement socialiste et ne lui servira que de moyen ; 6. Tout en se mêlant aux luttes des différentes fractions de la bourgeoisie, pour les combattre indistinctement, le prolétariat poursuivra son organisation distincte... » Ce fut cette partie que reprit et confirma le congrès guesdiste de Roanne en le faisant précéder des observations suivantes :

« Appelé par son ordre du jour à s'occuper du programme du Parti, le Congrès national de Roanne a confirmé les décisions des congrès de Marseille et du Havre relativement à la nécessité de l'action électorale, mais *uniquement comme moyen de propagande, d'organisation et de lutte*. Repoussant comme une trahison l'idée seule de *parlemeantariser* le Parti ouvrier et de faire dépendre le salut du prolétariat de la conquête pacifique et graduelle du pouvoir municipal ou législatif, le

Congrès maintient que pour l'expropriation de la classe capitaliste, qui est notre but, il n'y a qu'un moyen : – l'action révolutionnaire. »

Pas plus, donc, pour les collectivistes guesdistes que pour les possibilistes, l'action parlementaire ne pouvait être un moyen d'émancipation. Mais qu'entendaient-ils alors par « conquête du pouvoir politique » ? À cette question, résolue déjà dans le sens anti-étatiste par les membres du congrès de Saint-Étienne, voici comment répond Dormoy, un des *leaders* du congrès de Roanne : « Par conquête de l'État, nous n'entendons pas la conservation *mais la destruction* de l'État bourgeois et la constitution d'un pouvoir révolutionnaire *jusqu'à l'expropriation économique complète de la classe capitaliste.* »

Voilà qui est parlé net. Entre les anarchistes et les collectivistes, tous convaincus de la nécessité, ou plutôt de la fatalité d'une révolution violente, il n'y avait qu'un débat : la durée de l'état de révolution, c'est-à-dire l'utilité ou l'inutilité d'une dictature révolutionnaire jusqu'à destruction parfaite du système politique et social.

Certaines propositions, d'ailleurs, précédemment soumises au congrès régional de la Fédération du Centre (Paris, 1880), et reproduites dans la brochure de Dormoy, confirment cette interprétation. « Les groupes révolutionnaires, dit une proposition du groupe l'Égalité (guesdiste), ne se différencient que sur des questions d'ordre secondaire, dont nous allons passer quelques-unes en revue :

« *Question électorale.* – Certains prêchent l'abstention absolue... Les meneurs possibilistes ne voient dans les élections que la timbale à décrocher... Nous profitons, nous, des périodes électorales pour propager les idées expropriatrices... Notre but n'est pas de fabriquer des élus, mais des socialistes révolutionnaires.

« *Action individuelle, action collective.* – Des révolutionnaires croient hâter l'heure de la révolution par des actes individuels... *Bien que notre administration soit acquise à des actes individuels...*, cependant, nous ne conseillons pas les actes de propagande par le fait...

« Ces questions sont pour nous secondaires, et loin de demander qu'on les écarte, nous croyons qu'elles doivent continuer à nous différencier. Si les divergences entre les groupes se bornaient à n'être que théoriques et de tactique..., il faudrait se réjouir de ces divergences qui attestent l'indépendance des groupes, cherchant à faire triompher ce qu'ils pensent être le vrai et l'utile...

« En conséquence, le Congrès régional du Centre déclare que... c'est sur l'appropriation collective ou sociale à réaliser de haute lutte que doit se faire l'union révolutionnaire du prolétariat. Considérant, d'autre part, que, sur les moyens à employer pour arriver à cette socialisation..., de graves divergences se sont manifestées, les uns croyant devoir user de toutes les armes... pour organiser la classe ouvrière en parti de combat, pendant que les autres élèvent l'abstention électorale à la hauteur d'un principe..., le Congrès, tout en restant persuadé que l'expropriation politique de la bourgeoisie devra précéder son expropriation économique, est d'avis de laisser aux différents groupements révolutionnaires la liberté la plus absolue en matière de propagande et d'action.

« Ce que le Congrès juge indispensable, en revanche, et ce qu'il ose attendre de tous les groupements sérieusement révolutionnaires, c'est qu'ils ne fassent pas, comme les premiers possibilistes venus, le jeu de l'ennemi commun en se calomniant réciproquement, et qu'ils suivent en cela l'exemple des groupes blanquistes qui... ne se sont jamais mis en travers de l'action de personne et celui de la Fédération du Centre qui... refusait, il n'y a que quelques mois, de jeter par-dessus bord les anarchistes frappés à Montceau et à Lyon.

« Divisés comme nous le sommes sur la façon la meilleure et la plus prompte de renverser l'ordre capitaliste, nous pouvons et nous devons nous rencontrer et nous heurter dans nos campagnes contradictoires ; mais cette concurrence, *même poussée jusqu'à l'antagonisme*, loin d'être un élément de faiblesse, est, en même temps qu'un signe, une cause de force, si nous savons nous élever au respect mutuel nécessaire. »

Arrêtons là cette évocation d'antiques principes. Le temps a marché, dira-t-on, et qui peut décider si ce sont les hommes ou les choses qui ont évolué ? Mais cette question en détermine une autre, dont la réponse ne saurait être douteuse : Le suffrage universel et les conditions où il s'exerce sont-ils différents aujourd'hui de ce qu'ils étaient il y a quinze ans ? – Si, d'ailleurs, nous ne devons éviter d'abuser des *Temps Nouveaux*, nous montrerions, par une citation de la brochure-programme qui est *réglementairement* remise à tout groupe adhérent au parti guesdiste (p. 49), ce que pensent aujourd'hui encore MM. Guesde et Lafargue des huit heures, du programme municipal, et autres réformes du même genre. Le malheur est que la masse ne lit point les programmes, même ceux qu'elle accepte ; elle se contente de suivre aveuglément la voie où marchent les chefs qu'elle s'est donnés. Nous dirons bientôt pourquoi ces chefs ont modifié leur opinion originelle et pourquoi le prolétariat doit se garder de les imiter.

[/Fernand Pelloutier/]